



Energies renouvelables, éoliennes : information

Bonjour,

Comme nous vous l'avions annoncé, une réunion de pré-cadrage s'est tenue avec les services de l'Etat et la société Opale le 1er juin, en vue de définir la faisabilité technique du projet éolien actuellement à l'étude, dans les bois du Vernois et de Faule, sur nos deux communes.

Plusieurs services étaient représentés : DREAL, DDT, Agence Régionale de Santé, Architectes des Bâtiments de France, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, ONF ; ainsi que le Secrétaire Général de la Préfecture.

Nous avons fait part de nos motivations conjointes dans le développement de ce projet participatif, qu'elles soient environnementales ou financières, pour nos Communes. Nous avons également indiqué notre volonté de travailler en transparence et concertation avec les acteurs locaux, et plus spécifiquement avec les habitants de Gennes et Nancray.

Opale a présenté le contexte du projet, ainsi que les résultats des pré-diagnostics techniques, environnementaux et paysagers réalisés.

Chaque service de l'Etat a ensuite exposé les enjeux à prendre en considération dans le développement d'un tel projet sur notre territoire, ainsi que les protocoles d'étude à mettre en œuvre.

En conclusion, les services de l'état ont relevé plusieurs points de vigilance, mais aucune contrainte rédhibitoire.

Cet avis préalable de l'Etat nous permet désormais, comme annoncé, d'enclencher une phase d'information et de concertation avec les habitants de nos deux Communes. Ainsi :

- une lettre d'information concrète sur le projet vous sera distribuée fin juin
- plusieurs temps d'échanges (permanences, questionnaire, réunion publique) dès la rentrée de septembre. Nous serons attentifs à vos questions et votre avis sur ce projet.

Enfin, suite à cette consultation, nos conseils municipaux décideront de la suite ou non du développement de ce projet.

Jean SIMONDON, Vincent FIETIER,

Maire de Gennes Maire de Nancray